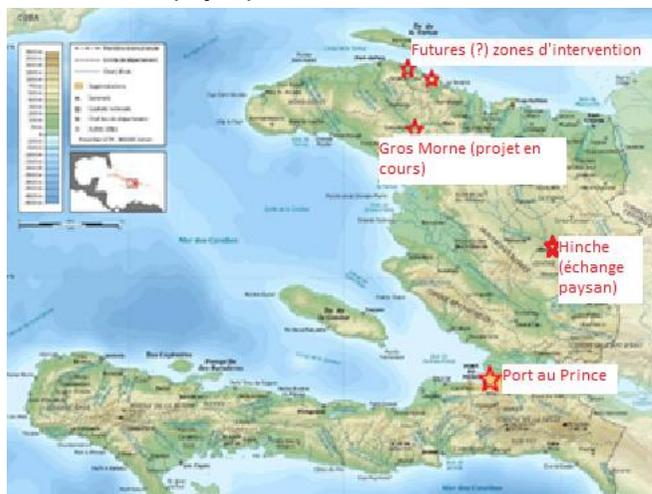


# LES ÉCHOS CRÉOLES

N°2 Si Dieu le veut- Juin 2018

Voilà qu'arrive déjà le mois de Juin, le temps a décidé de passer à toute vitesse. Nous en étions restés au début de mois de Mai quand j'étais sur le point de quitter Port-au-Prince en direction du nord où m'attendait une seconde mission en terre inconnue pour glaner quelques précieuses informations qui allaient nourrir la rédaction de la proposition de projet pour décrocher un financement de l'Union Européenne. Voilà ci-dessous une petite carte qui aidera à visualiser le déplacement effectué de Port au Prince à Gros Morne, puis de Gros Morne à Anse à Foleur, sur la côte nord du pays, pour ladite mission.



Cette mission s'est passée sous la pluie, d'ailleurs la mairesse de la ville était surprise de voir qu'on avait réussi à venir jusque-là. Heureusement que mon collègue à l'habitude de traverser des rivières en crue avec un 4x4 et qu'il maîtrise la conduite sur des chemins boueux et en pente. Au menu des deux

journées : discussions avec les autorités locales et visites terrains. Ces dernières ont été un peu écourtées à cause de la pluie qui tombait presque en continu : on nous a fortement conseillé de repartir tant que la route était encore praticable (en effet j'avais en tête ce tronçon dont la largeur avait été réduite de moitié avec un petit glissement de terrain localisé, laissant à peine un passage assez large pour la voiture et aucune possibilité de contournement). Ces trajets sous la pluie m'ont malheureusement fait réaliser quelque chose que je n'avais abordé que sous l'angle théorique jusqu'à présent : la dangerosité des moyens de transport locaux en Haïti (motos surtout). Nous avons été témoins de deux accidents, survenus littéralement sous nos yeux, un à l'aller, et un au retour. Les deux impliquaient des motos, le premier a été le résultat de la collision entre un âne paniqué et une moto incontrôlée sur terrain boueux. Heureusement le conducteur de la moto n'a rien eu, et l'âne non plus. Ça s'est conclu en discussion pour déterminer la part de responsabilité de l'âne, de sa propriétaire et du conducteur de la moto. En revanche le second accident a été un peu plus violent, encore une fois sous la pluie, deux motos se sont percutées. Deux personnes avaient des entailles sévères sur le corps et à la tête et paraissaient un peu sonnées. C'est ce genre de moment où on se sent bien impuissant. En réfléchissant comparativement aux maigres dispositifs de soin auxquels ces personnes pouvaient avoir accès et à ce que mes assurances santé permettaient, j'ai été frappé par le caractère illusoire du principe d'égalité entre les hommes et les

privileges à géométrie variable en fonction de l'endroit où on naît. C'est la seule touche un peu sombre que j'aurais à intégrer au mois de Mai, mais qui dans un sens est essentielle pour rendre fidèle le tableau.

Après cette visite sur la côte nord du pays, c'est le travail de terrain et de bureau qui a repris à Gros Morne : rencontre d'agriculteurs bénéficiaires du programme de maraichage et de greffage, rencontre des pépiniéristes, préparation des activités avec l'équipe, distribution de semences et d'arbres, etc.



Une greffe en cours de réalisation

Le moment où je faisais « un suivi du programme de greffage » (c'est-à-dire que j'étais perché dans un manguier à compter le nombre de greffes réussies) je me suis dit que j'avais un chouette boulot quand même. Ce suivi se faisait en marge d'une formation d'agriculteurs au greffage, où j'ai eu l'occasion d'être sommé par le quorum d'agriculteurs de prononcer un petit speech de clôture (en créole bien sûr). Improvisation, 25% de mots créoles, 75% de mots

## N°2 Si Dieu le veut - Juin 2018

français créolisés, quelque chose qui ne mérite pas le nom de structure grammaticale, un très grand sourire, et ça s'est bien passé, j'ai même eu droit à des applaudissements gentils/polis !



Gros Morne, 6<sup>ème</sup> section communale

Entre temps, au fur et mesure de l'avancée du mois de Mai, la proposition de projet devait avancer dans sa rédaction (on n'avait pas traversé toute cette pluie et toute cette boue pour rien quand même !), entre les moments de travail terrain, il fallait donc aussi que j'apporte ma petite pierre à cet édifice immense, complexe (oserais-je dire alambiqué ?) que représente la rédaction d'une proposition complète de projet pour décrocher un financement de l'UE. Surtout ne rien oublier dans le budget ; ni les cordes pour la conduite des chèvres au piquet, ni les chèvres elles-mêmes, ni les plants d'arbres fourragers pour nourrir les chèvres ! Et puis dans la description des activités, il a fallu que je force une écriture concise et atone, ça m'a rappelé mon mémoire ! Sans parler du « cadre logique » qui n'a de logique que le nom. Bref, une grande aventure que cette rédaction : un « baptême du feu » comme l'a résumé la cheffe de mission. Réponse en Juillet

pour savoir si UEPLM est retenue pour lancer ce projet assez ambitieux (gros budget), et qui risque donc de changer bien des choses pour l'association.

Le mois de Mai a aussi été l'occasion de découvrir une autre région d'Haïti à l'occasion de l'organisation d'un échange paysan à Hinche, au centre du pays. J'ai particulièrement apprécié l'ambiance avec les agriculteurs : bonne humeur, blagues en continu et cette sensation d'être un groupe bien soudé (alors qu'ils ne se connaissaient pas ou peu avant le départ). Au niveau des échanges de savoir-faire paysan, c'était extrêmement intéressant, tous étaient très participatifs, questionnaient, comparaient. C'est aussi ce genre de moment où on apprend, en marge d'une discussion sur les restitutions de fertilité, que la feuille de cette plante qu'on aurait volontiers arrachée tellement elle ressemble à une mauvaise herbe, est en fait utilisée en bouillon contre le stress ou qu'on se fait expliquer comment faire de l'huile de ricin pour s'en appliquer sur les cheveux. Je garde aussi un excellent souvenir de cette Sœur (nous logions chez les sœurs de Sainte Thérèse) qui nous



Le bus pour le transport du groupe d'agriculteurs (Clark Kent de Smallville n'était pas dedans)

a fait boire une liqueur d'agrumes et un crémé (liqueur crémeuse) de gingembre. Ayant un petit faible pour les alcools forts et sucrés, j'étais sous le charme.



Un petit détour touristique à l'occasion de l'échange paysan

Et enfin, un peu entre Gros Morne et Hinche, j'ai eu l'occasion de retourner chez les pères de Saint Jacques pour passer un peu de temps à Port au Prince. C'est ainsi qu'un samedi matin (après avoir fait ma lessive hebdomadaire), je me suis mis en route pour la Pléiade, une librairie qu'on m'avait conseillée. Excellente surprise : c'était en fait une très belle librairie, bien garnies en livres de tous genres, édités localement et à l'international. Le genre d'endroit où quand j'y arrive je me dis (i) ouf, j'ai du temps devant moi et (ii) mince, je vais me ruiner (et encore j'étais seul, sans une certaine mauvaise influence qui se reconnaîtra en lisant ceci). Je suis sorti avec une flopée de livre « locaux » (en créole et en français), et un livre édité en France qui m'a coûté aussi cher que tous les autres, mais c'était une anthologie bilingue de la poésie créole, je n'ai pas pu résister. Et ce n'est pas tout ! En voyant un monsieur s'installer à une table et commencer à dédicacer des ouvrages pour une foule qui grossissait, je me suis dit « tiens je suis peut-être

## N°2 Si Dieu le veut - Juin 2018

bien tombé aujourd'hui ». Et ce n'était pas peu dire, car ce monsieur était Gary Victor, quelqu'un que j'admiraais déjà éperdument puisqu'il a traduit le Petit Prince en créole, ouvrage que j'avais trouvé, ébahi de surprise, dans une petite boutique à Gros Morne deux semaines plus tôt. Je me suis donc fait dédicacer un roman par son auteur en me mordant les doigts de ne pas avoir mon exemplaire du Petit Prince sur moi, mais surtout en profitant pour remercier l'auteur de m'avoir permis d'avoir accès à cette source d'émerveillement perpétuel qu'est l'aventure du Petit Prince exprimée en langue créole.

Pour mon apprentissage du créole, je progresse doucement, j'en suis à ce stade frustrant où je comprends énormément de choses, surtout à l'écrit, mais où les idées et les mots ont encore un peu de mal à sortir et à bien s'articuler en créole. L'avantage certain du créole sur d'autres langues, c'est qu'on peut largement se permettre d'échanger avec les gens dans un créole plus ou moins francisé, qui reste très compréhensible par les haïtiens, et qui permet de faire une transition douce vers des niveaux supérieurs de maîtrise de la langue, le temps de comprendre toutes ses subtilités grammaticales nébuleuses et d'apprendre le vocabulaire.

### EXPRESSION CREOLE

#### LE COUP DE CŒUR DU MOIS

Un dos d'âne se traduit en créole par « Police couchée ». A elle seule, cette expression reflète bien la simplicité et surtout l'efficacité du créole haïtien. Police couchée, on s'imagine bien les enjeux ! Mais dos d'âne ?? La logique du français est souvent moins immédiate !

Je constate aussi qu'il n'est pas rare d'entendre « N'ap vwe demin, si Dye vle » *On se voit demain, si Dieu le veut*. Cette petite conditionnalité à la volonté de Dieu a une résonance familière, puisqu'elle me renvoie aux « In sha Allah » que les anjouanais répondaient à chaque fois que je parlais d'un événement futur ou à venir (ce qui allait du « bonne nuit » à « je reviens au village dans trois jours » en passant par « je vais écrire un mémoire »). Au début très surprenante, cette soumission du futur à la volonté de Dieu (ou d'Allah, mais franchement, après avoir fréquenté des églises et des mosquées je ne saisis plus très bien la différence), est maintenant rentrée tout naturellement dans ma manière de penser. Voilà pourquoi (*je vais essayer de faire simple et court mais j'ai l'impression que ça ressemble déjà à une digression*). Notre existence est jonchée de mystères auxquels notre conscience nous confronte et auxquels on ne saura jamais répondre (ex. quel est le sens des 200 000 ans d'existence d'*Homo sapiens* ?). Parmi ces mystères, il en est un que notre Occident tend à oublier, en effet, celui-ci prétend de plus en plus souvent savoir répondre à la question : « qu'est-ce qu'il va se passer demain ? ». Et oui, puisque la science, la technologie, le progrès, nos modes de vie dans un monde de services et d'industries sont à l'origine de la réduction en peau de chagrin des possibles de demain. En revanche, dans des pays fréquemment secoués par des crises d'origines diverses (tantôt politique, climatique, économique...) et où la société dépend encore beaucoup du monde agricole, (où une récolte peut être ruinée du jour au lendemain, où les prix de vente peuvent s'effondrer brusquement), on comprend mieux qu'on préfère prendre des pincettes quand on

parle de demain. Les situations auxquelles sont confrontés beaucoup d'haïtiens (et de comoriens et bien d'autres) sont telles que, du moment où on les a vécues ou vues depuis le confort de l'expatriation, on est forcés de reconnaître que l'être humain doit être humble lorsqu'il marche dans la Maison Commune, ne serait-ce que parce que notre existence et nos perspectives pour demain ne sont pas des droits acquis. Alors pour cette raison je trouve énormément de beauté dans la modestie qu'il y a à rajouter « si Dieu le veut » quand on parle de demain. Je trouve aussi dans cette expression une espèce d'hameçon qui attrape mes pensées égarées dans demain pour les ramener dans l'instant présent. C'est très conforme à la philosophie bouddhiste, à croire que toutes les religions et spiritualités regardent les mêmes choses mais par des fenêtres différentes...

Si à la lecture de tout cela, quelqu'un me répond « peut-être qu'ils disent ça juste par habitude », je rétorquerai avec toute la mauvaise foi dont je suis capable (parce que oui ce n'est peut-être qu'une habitude à partir de laquelle je construis un analyse capillotractée) « il s'agit d'une sagesse populaire inconsciente incarnée par le langage ».

Pour clôturer sur quelque chose d'un peu plus digeste, je propose un poème en créole, suivi d'un poème de ma propre composition (en français, pour l'instant). Enjoy !

Benj

# LES ÉCHOS CRÉOLES

N°2 Si Dieu le veut- Juin 2018

## Ant lapli ak solèy [Entre la pluie et le soleil]

Ant lapli ak solèy [Entre la pluie et le soleil]  
Ant dòmi ak je klè [Entre le sommeil et la veille]  
Ant grangou ak touni [Entre la faim et aller nu]  
Ant malad ak poch vid [Entre la maladie et les poches vides]  
Kilès mwen pi pito ? [Ce que je préfère ?]  
Mon chè m pa vle ni yon ni lòt [Mon ami, je ne veux ni l'un ni l'autre]  
Sèlman m vle santi chak gout lapli [Je veux seulement sentir chaque goutte de pluie]  
Tankou mièl sou lang mwen [Comme du miel sur ma langue]  
M vle solèy chofo zo m lè m frèt [Je veux que le soleil me réchauffe les os quand j'ai froid]  
M vle dòmi san m pa pè fè nwa [Je veux dormir sans avoir peur du noir]  
M vle travay [Je veux un travail]  
Pou m pa lonje bòl ble m bay zòt [Afin de ne jamais avoir à mendier]  
M vle manje pou m viv an sante [Je veux manger pour être en bonne santé]  
M vle bèl rad sou do m pou m ka bèl [Je veux de beaux habits à porter pour être belle]  
Pase defwa zanmi [Et oui, tu sais parfois]  
La vi a konn dous tou wi [La vie peut aussi être douce]  
Se dwa m pou m anvri [C'est mon droit d'avoir envie de rire]  
Se sa m fout vle [C'est de ça dont j'ai besoin]

**KETTLY MARS**

## Lapli [La pluie ☺]

Là-bas, sur les terrils, les villes, ma mémoire  
Le ciel saupoudre quelque mélancolie  
Qui ruisselle sur les toits, têtes et trottoirs :  
La pluie jamais ne s'arrête, douce folie.

L'eau coule, mais le temps est comme ralenti,  
Sous les parapluies, derrière les fenêtres,  
On rêve du soleil, condamne le ciel gris :  
C'est dans les cœurs que la lumière doit paraître !

---

Ici, parmi les manguiers, les couleurs, les rires,  
Le ciel enfin gonfle, grogne, se liquéfie.  
Le sol craquelé, les cœurs, les arbres respirent :  
La pluie se réincarne en de multiples vies.

Mais bientôt l'eau ravage, emporte et envahit,  
La crue fait barrage, les chemins d'argil glissent.  
Devant les forces à l'œuvre, on se sait tout petits,  
Les yeux baissés sur les semis qui embellissent.